

Ensemble bâtissons **notre avenir**



# Plan d'action rural

Avril 2001

Canada



Gouvernement  
du Canada

Government  
of Canada

**E**n avril 2000, j'ai eu le privilège d'accueillir près de 500 Canadiens et Canadiennes des collectivités rurales et éloignées à la Conférence rurale nationale qui a eu lieu à Magog-Orford, au Québec.

La conférence faisait suite au Dialogue rural lancé en 1998 et à l'Atelier rural national tenu près de Belleville, en Ontario, cette même année. Le dialogue et l'atelier ont donné naissance au Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, qui était assorti de 11 domaines prioritaires d'intervention. Depuis ce temps, le gouvernement fédéral s'inspire de ce cadre pour faire progresser le dossier rural.

Lors de la Conférence rurale nationale, les participants se sont servis du cadre de travail pour lancer les discussions sur les projets communautaires et pour démontrer, présentations et expositions à l'appui, ce qu'ils faisaient au sein de leurs collectivités. Le fort contingent de jeunes présents à chacune des séances leur a permis d'adresser un message clair, à savoir qu'ils voulaient avoir voix au chapitre dans l'étude des questions touchant leur avenir.

Les participants à la conférence ont établi ce qu'ils considéraient être les principales priorités du gouvernement dans les collectivités rurales et éloignées – un plan d'action. Dans mon discours de clôture, je me suis engagé à transformer ces priorités en plan d'action rural, lequel me guidera au cours des prochains mois.

Le plan d'action décrit les enjeux qui correspondent aux préoccupations soulevées lors de la conférence. Il renferme également des exemples de mesures gouvernementales actuelles pour chacun des 11 domaines prioritaires. En outre, sous la rubrique « Où allons-nous maintenant? », se trouve une liste d'initiatives mises en place à l'aide des programmes gouvernementaux actuels et en cours d'élaboration. Tout au long de ce processus, nous continuerons à travailler en collaboration avec tous les ordres de gouvernement pour que ces initiatives soient menées de façon coordonnée et pour faire en sorte que les gouvernements soient conscients des préoccupations des citoyens et des citoyennes face aux questions qui relèvent de leur compétence.

J'ai partagé, au cours de l'été, l'ébauche de ce plan d'action avec les participants à la conférence de façon à obtenir leur rétroaction et à m'assurer que nous avons saisi les points essentiels soulevés à Magog. Leurs commentaires nous ont aidés à faire en sorte que la version définitive du Plan d'action rural rende bien compte des préoccupations des collectivités rurales. J'aimerais donc les remercier

sincèrement d'avoir pris le temps de nous fournir leur précieuse rétroaction. Certains des enjeux soulevés à la conférence ou en réponse au plan d'action proposé commandent de nouvelles orientations stratégiques ou d'autres crédits, ou les deux. Je parlerai de ces enjeux directement à mes collègues pour déterminer la façon d'en traiter.

Depuis la conférence, le gouvernement du Canada a annoncé plusieurs grands éléments susceptibles d'intéresser les Canadiens et Canadiennes du milieu rural, à savoir :

- un engagement de 175 millions de dollars pour les routes servant au transport du grain et l'introduction d'un ensemble de réformes au système canadien de manutention et de transport du grain;
- l'aménagement de sept nouvelles collectivités rurales ingénieuses;
- le lancement de l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles qui finance les organisations rurales, des projets de partenariat, des conférences et des activités de recherche;
- l'ajout de 90 millions de dollars sur cinq ans aux Sociétés d'aide au développement des collectivités et aux Corporations locales de développement économique;
- de nouveaux investissements pour un total de 23,4 milliards de dollars sur cinq ans à l'appui des ententes fédérales-provinciales-territoriales sur la Réforme de la santé et sur le Développement de la petite enfance. Ces investissements sont bénéfiques à tous les Canadiens et Canadiennes, y compris les résidents des régions rurales et éloignées.

Ce plan d'action rural est la preuve tangible de l'engagement du gouvernement du Canada d'assurer une meilleure qualité de vie dans les collectivités rurales et éloignées. Je vous invite à le lire et à en faire part à d'autres dirigeants de votre collectivité.



Andy Mitchell

Secrétaire d'État (Développement rural)

(Initiative fédérale du développement économique dans le Nord de l'Ontario)

# Introduction

**L**e Plan d'action rural décrit les enjeux soulevés lors de la Conférence rurale nationale qui s'est déroulée du 27 au 30 avril 2000 et donne des exemples de mesures gouvernementales actuelles ainsi que les prochaines étapes que suivra le gouvernement du Canada. Ces enjeux s'articulent autour des 11 domaines prioritaires du Cadre d'action fédéral à l'intention du Canada rural, qui a été élaboré lors du Dialogue rural et de l'Atelier rural national de 1998.

Les participants à la Conférence rurale nationale ont discuté des progrès réalisés dans l'application du Cadre d'action au cours des deux dernières années. Ils ont ensuite fait des recommandations sur ce qu'ils considéraient être leurs priorités principales et sur les nouvelles étapes à suivre pour le gouvernement.

Le Projet de plan d'action rural proposé a été envoyé à tous les participants à la conférence. On leur a demandé de le commenter et de répondre aux trois questions suivantes :

- ❶ Avons-nous cerné les bons enjeux?
- ❷ Les prochaines étapes suggérées sont-elles les bonnes?
- ❸ Quelles prochaines étapes, le cas échéant, proposeriez-vous au lieu ou en plus de celles qui sont suggérées?

Dans l'ensemble, le plan a suscité une réaction positive. La grande majorité des répondants conviennent que l'on a cerné les bons enjeux et que les prochaines étapes sont les bonnes. Leurs commentaires ont été pris en considération dans la version finale du Plan d'action rural.

Le gouvernement fédéral continuera à travailler de concert avec la population rurale afin d'assurer la durabilité des collectivités rurales, et il fera état des progrès réalisés dans le deuxième rapport rural annuel au Parlement.

# Le plan d'action

## Domaine prioritaire n° 1

Améliorer l'accès des Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural aux programmes et services du gouvernement fédéral

**Enjeu : la prestation de services gouvernementaux en direct**

### **Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

Le gouvernement du Canada veille à ce que les collectivités rurales et éloignées soient branchées à l'autoroute de l'information (voir priorité n° 6). Il s'assure parallèlement de fournir de l'information sur ses programmes et services sous diverses formes, notamment par voie électronique.

- Le gouvernement a implanté 121 sites de Service Canada, principalement dans les collectivités rurales et les petites villes urbaines. Le Programme d'accès public du gouvernement comprend un site Web, la ligne téléphonique 1 800 « O Canada » et d'autres services.
- En juin 1999, le gouvernement a distribué « Votre Guide des programmes et services du gouvernement du Canada » à 2,3 millions de ménages en milieu rural.

### **Où allons-nous maintenant?**

- 1 Évaluer les projets pilotes existants de Service Canada. Échanger et mettre en pratique les leçons tirées de ces projets de manière plus généralisée.
- 2 Débloquer les 160 millions de dollars de l'initiative Gouvernement en direct pour exécuter les transactions gouvernementales en direct, de manière à assurer leur accès aux Canadiens ruraux.
- 3 Mettre au point une passerelle Internet pour offrir aux Canadiens des régions rurales et éloignées un accès unique et direct aux programmes et services du gouvernement fédéral, y compris un nouveau répertoire en direct des principaux programmes et services axés sur les intérêts des citoyens des régions rurales et éloignées.

## Domaine prioritaire n° 2

Améliorer l'accès aux ressources financières qui seront consacrées au développement des entreprises et des communautés rurales

**Enjeu : assurer le financement des entreprises rurales**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Au cours du premier semestre 2000, le gouvernement du Canada a annoncé une augmentation du financement des Sociétés d'aide au développement des collectivités et des Corporations locales de développement économique de 90 millions de dollars sur cinq ans.
- Il a également versé 80 millions de dollars au capital de base de la Banque de développement du Canada.
- En 1999, le gouvernement a annoncé l'octroi de 21 millions de dollars à l'Initiative de développement d'entreprises autochtones.

**Où allons-nous maintenant?**

- 4 Améliorer les services des Sociétés d'aide au développement des collectivités, de manière à offrir à la totalité du Québec et de l'Ontario la même couverture universelle qui est accordée aux autres provinces.
- 5 Renforcer les Sociétés d'aide au développement des collectivités et améliorer les services en augmentant les fonds d'exploitation.
- 6 Mettre en oeuvre un processus d'avis pour régir les fermetures de succursales de banque dans les régions rurales. Il exigera maintenant un avis de six mois avant toute fermeture.
- 7 Renforcer le mouvement des coopératives d'épargne et de crédit de façon à ce qu'elles puissent mieux rivaliser avec les grandes sociétés.
- 8 Collaborer en vue d'offrir, dans les succursales de la Société canadienne des postes, des services financiers au comptoir à l'intention des collectivités qui n'ont pas d'établissement financier.
- 9 Promouvoir et utiliser les institutions existantes comme la Société du crédit agricole, les organismes de développement régional et les Sociétés d'aide au développement des collectivités pour favoriser la prestation de services.

## Domaine prioritaire n° 3

Offrir des débouchés, des programmes et des services mieux adaptés à la jeunesse rurale, notamment les jeunes Autochtones

**Enjeu : accroître la participation des jeunes du milieu rural au développement des collectivités**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Le gouvernement du Canada verse chaque année la somme de 155 millions de dollars à la Stratégie emploi jeunesse.
- Il a également mis en œuvre la Stratégie d'emploi des jeunes Inuits et des jeunes des Premières nations qui a pour but de répondre à leurs besoins.
- Les enjeux des jeunes ont été débattus longuement à la Conférence rurale nationale.

**Où allons-nous maintenant?**

- 10 Encourager l'acquisition de compétences en matière de leadership chez les jeunes.
- 11 Faire participer des jeunes aux futures activités régionales et nationales du Dialogue rural.
- 12 Faire participer les jeunes aux activités des Équipes rurales.
- 13 Élaborer et mettre en œuvre, en partenariat avec d'autres intervenants, une stratégie exhaustive axée sur la prévention des crimes et la victimisation chez les jeunes dans tout le pays, y compris dans les régions rurales et éloignées.

Renforcer les possibilités de mise en valeur du potentiel, d'acquisition de leadership et de perfectionnement des compétences dans les communautés rurales

**Enjeu : habiliter les dirigeants et les organismes communautaires à prendre des initiatives de développement économique et communautaire**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

Le gouvernement du Canada appuie le développement communautaire intégré à partir de la base.

- L'initiative de développement des capacités des collectivités de Développement des ressources humaines Canada est à la base de programmes comme la Stratégie de développement des ressources humaines autochtones.
- Santé Canada et Environnement Canada parrainent le Programme d'animation communautaire sur la santé et l'environnement.
- L'Initiative de développement des capacités des collectivités de Ressources naturelles Canada aide les collectivités rurales, éloignées et autochtones à mettre en valeur leur potentiel de prise de décisions sur l'utilisation des terres et des ressources. L'Initiative se fonde sur les pratiques optimales, notamment celles mises au point dans le cadre du Programme des forêts modèles. L'Initiative relative au développement durable des collectivités du Ministère, projet de cinq ans doté d'un budget de 5 millions de dollars et mené dans le cadre du programme GéoConnexions, aidera ces collectivités à obtenir de l'information géographique et à l'utiliser.

**Où allons-nous maintenant?**

- 14 Faire en sorte que soit menée à bien l'Initiative canadienne pour les collectivités rurales agricoles (ICCRA), pour appuyer notamment les conférences sur les questions rurales organisées par des organisations non gouvernementales.
- 15 Créer des instruments électroniques pour permettre aux collectivités d'interagir les unes avec les autres à l'échelle régionale et nationale.



- 16 Trouver de nouveaux moyens d'appuyer les organisations vouées au développement rural et au renforcement des capacités.
- 17 Trouver de nouveaux moyens de financer le développement du leadership communautaire.
- 18 Mener des projets en partenariat avec le secteur des coopératives.
- 19 Au nord du 60<sup>e</sup> parallèle, poursuivre des initiatives relatives au développement durable des collectivités conformément à la Stratégie de développement durable du Nord.

## Domaine prioritaire n° 5

Créer des occasions permettant aux communautés rurales de maintenir et d'élargir les infrastructures nécessaires à leur développement

**Enjeu : fournir du financement pour les infrastructures municipales et de transport**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Dans le Budget 2000, le gouvernement du Canada a créé un programme fédéral-provincial-territorial d'infrastructures de 2,6 milliards de dollars, et, en collaboration avec la Fédération canadienne des municipalités, un programme « d'infrastructures écologiques » de 125 millions de dollars.
- Une somme de 600 millions de dollars sera investie dans des projets d'autoroutes provinciales et territoriales grâce au programme stratégique d'infrastructures routières. Dans de nombreux cas, ces projets faciliteront le transport des biens des collectivités rurales jusqu'aux marchés et donneront aux résidents des collectivités rurales un meilleur accès aux biens et aux services.
- Le 30 mai 2000, le gouvernement a déposé une loi en vue de créer un système de transport et de manutention des grains plus efficient, plus responsable et plus concurrentiel qui permettra de réduire les coûts des céréaliculteurs de l'Ouest canadien.
- En avril 2000, le gouvernement a annoncé qu'il verserait un montant additionnel de 400 millions de dollars sur cinq ans à VIA Rail pour aider l'entreprise à régler les principales pressions exercées sur son réseau.

## Où allons-nous maintenant?

- 20 S'assurer que le programme d'infrastructures est conçu de manière à respecter les priorités des Canadiens qui vivent dans les régions rurales et éloignées.
- 21 Les négociations fédérales-provinciales-territoriales sur le Programme stratégique d'infrastructures routières mèneront vraisemblablement à la signature d'ententes qui entreront en vigueur en 2001.
- 22 Suivre, par l'entremise d'un tiers indépendant, les répercussions des changements apportés au système de manutention et de transport des grains sur les agriculteurs, la Commission canadienne du blé, les compagnies de chemins de fer, les entreprises céréalères, les expéditeurs et les ports.
- 23 Établir une liste des modifications qui pourraient être apportées aux services du réseau national de VIA Rail et qui permettraient de rétablir les services abandonnés ou d'améliorer le rendement de l'entreprise.
- 24 Coopérer pour faire en sorte que l'observateur de transition indépendant est tenu au courant des enjeux ruraux liés au transport aérien dans les petites collectivités, y compris celles des régions rurales et éloignées.

## Enjeu : fournir des logements abordables aux régions rurales, particulièrement dans le Nord

### Exemples de ce que nous faisons actuellement :

- Le gouvernement du Canada consacre chaque année 1,9 milliard de dollars au financement des programmes existants de logements sociaux et de rénovation de logements dans les régions rurales et urbaines.
- Dans le budget 2000, le gouvernement a prévu le remboursement de la TPS pour la location de logements.

## Où allons-nous maintenant?

- 25 Poursuivre et élargir les partenariats actuels visant des logements abordables.
- 26 Envisager d'utiliser une partie des fonds du nouveau programme fédéral d'infrastructures pour rendre les logements abordables.

Lier les Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural à l'économie et à la société basées sur la connaissance et les aider à acquérir les compétences nécessaires à l'utilisation de la technologie

### **Enjeu : fournir des infrastructures de télécommunications aux collectivités rurales et éloignées**

#### **Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

L'initiative du gouvernement du Canada « Un Canada branché » prévoit un certain nombre de mesures pour faire du Canada le pays le plus branché du monde.

- Le Programme d'accès communautaire compte actuellement 4 500 sites ruraux.
- Le gouvernement s'est engagé à verser 60 millions de dollars sur trois ans pour créer 12 projets de démonstration de collectivités ingénieuses, dont sept dans des collectivités rurales et éloignées.
- Grâce au Programme des ordinateurs pour les écoles, les écoles et les bibliothèques reçoivent les ordinateurs et les logiciels excédentaires des gouvernements et des entreprises.
- Le programme VolNet (Programme d'aide au réseau du secteur du bénévolat) aide les bénévoles à acquérir des connaissances informatiques et leur fournit des ordinateurs ainsi qu'un branchement et un appui logistique à Internet.

### **Où allons-nous maintenant?**

- 27 Favoriser les partenariats entre les secteurs public, privé et coopératif pour faire comprendre davantage le concept des télécommunications et étendre les infrastructures de télécommunications aux collectivités rurales et éloignées.
- 28 Faire passer à 5 000 le nombre de sites du réseau du Programme d'accès communautaire dans les régions rurales et éloignées du Canada.
- 29 Réaliser les sept projets de collectivités ingénieuses dans les régions rurales ou éloignées.

## **Enjeu : aider les entreprises rurales à tirer parti des possibilités de commerce électronique**

### **Exemple de ce que nous faisons actuellement :**

- L'initiative fédérale « Un Canada branché » favorise la croissance du commerce électronique.

### **Où allons-nous maintenant?**

- 30** Collaborer avec les entreprises pour promouvoir les applications rurales des nouvelles technologies, notamment les applications du commerce électronique.

## **Domaine prioritaire n° 7**

### **Renforcer la diversification économique du Canada rural grâce à une aide mieux ciblée**

## **Enjeu : développer les industries et le tourisme à valeur ajoutée dans les régions tributaires de la production primaire**

### **Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Ressources naturelles Canada verse 15 millions de dollars aux trois instituts de recherche forestière du Canada. Ces fonds aideront le secteur forestier à mettre au point des produits à valeur ajoutée et contribuera à préserver l'expertise canadienne en recherche forestière. Un autre montant de 15 millions de dollars sera consacré au secteur des géosciences et servira à stimuler les investissements dans les mines.
- Affaires indiennes et du Nord Canada appuie le développement économique des collectivités des Premières nations et des Inuits.
- Agriculture et Agroalimentaire Canada a investi 60 millions de dollars par année dans le programme du Fonds canadien d'adaptation et de développement rural (FCADR) qui aide les collectivités à s'adapter par la recherche, l'innovation et d'autres moyens.
- Le gouvernement fédéral a investi 68 millions de dollars dans le Fonds de croissance du Cap Breton pour aider l'économie du Cap Breton à s'adapter à la baisse de la production de charbon.

- Au début de l'an 2000, le gouvernement du Canada a annoncé le versement de plus de 1,1 milliard de dollars aux programmes de protection du revenu et en aide d'urgence aux producteurs agricoles pour chacune des trois prochaines années, ainsi qu'une aide ponctuelle de 240 millions de dollars à certains agriculteurs du Manitoba et de la Saskatchewan.
- En juin 2000, le gouvernement a annoncé une initiative de trois ans de gestion agroenvironnementale dotée d'un budget de 10 millions de dollars, qui servira à aider les agriculteurs dans un certain nombre de dossiers environnementaux clés.
- En août 2000, Pêches et Océans Canada a annoncé la création d'un programme quinquennal de 75 millions de dollars favorisant l'aquaculture durable au Canada. Ce programme aidera le secteur de l'aquaculture à améliorer son rendement environnemental et à atteindre son plein potentiel économique.

## Où allons-nous maintenant?

- 31 Collaborer avec les ministères et les organismes gouvernementaux, telles les Sociétés d'aide au développement des collectivités, pour concevoir et promouvoir des programmes qui stimulent la diversification dans les secteurs à valeur ajoutée.
- 32 Collaborer avec les provinces et les territoires pour assurer la mise en place des programmes appropriés de protection du revenu agricole.
- 33 Mettre en oeuvre la nouvelle Initiative de gestion agroenvironnementale.
- 34 Établir de nouveaux Partenariats de développement économique communautaire au Canada atlantique rural.
- 35 Développer de nouveaux débouchés durables et viables de pêche pour réduire le niveau de dépendance des pêcheries actuelles, et ainsi accroître leur valeur.
- 36 Mettre en oeuvre le Programme de développement durable de l'aquaculture.

## Domaine prioritaire n° 8

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et expérimenter de nouvelles façons de donner à la population rurale accès aux soins de santé à un coût raisonnable

**Enjeux : améliorer l'accès aux services de santé en finançant l'élaboration de modèles novateurs qui répondent aux préoccupations des Canadiens ruraux en matière de santé**

**Promouvoir la santé des Canadiens ruraux par des campagnes de promotion de la santé et de prévention de la maladie avec la collaboration des provinces et des territoires**

**Appuyer les efforts des provinces et des territoires pour encourager le recrutement des professionnels de la santé dans les régions rurales et les y maintenir en fonction**

### **Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Dans le Budget 2000, le gouvernement du Canada a prévu 2,5 milliards de dollars de plus dans les transferts aux provinces et aux territoires pour les services de santé et les services sociaux. Une partie de cet argent servira au financement des soins de santé.
- Certains projets menés dans le cadre du Fonds pour l'adaptation des services de santé contribuent au financement des soins à domicile dans les régions rurales et améliorent l'accès des régions rurales aux soins de santé par la technologie de la télémédecine.

### **Où allons-nous maintenant?**

- 37** De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, financer des projets pilotes dans les régions rurales pour concevoir des modèles novateurs de prestation des soins de santé.
- 38** Financer le développement d'applications infotechnologiques en soins de santé pour les régions rurales et éloignées.
- 39** Favoriser l'inclusion d'une perspective rurale dans les efforts de recherche nationaux (p. ex., les instituts canadiens de recherches en santé).

## Domaine prioritaire n° 9

De concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, examiner et expérimenter de nouvelles façons de donner aux Canadiens et Canadiennes vivant en milieu rural accès à l'éducation à un coût raisonnable

**Enjeu : permettre l'accès à l'alphabétisation des adultes et à l'apprentissage à distance**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Le Secrétariat national à l'alphabétisation finance les projets d'alphabétisation en région rurale.
- Les bureaux régionaux de la Commission de la fonction publique offrent des services d'apprentissage à distance.
- Le Bureau des technologies d'apprentissage de Développement des ressources humaines Canada finance l'apprentissage à distance.
- Ciblétudes interactif fournit des renseignements, des produits et des services pour aider les Canadiens ruraux à décider de leur cheminement professionnel.

**Où allons-nous maintenant?**

- 40 Promouvoir l'utilisation des nouvelles technologies pour l'apprentissage à distance.

Favoriser des partenariats stratégiques au sein des communautés, entre les communautés et entre les gouvernements pour faciliter le développement communautaire rural

**Enjeu : renforcer la Lentille rurale et élargir le Dialogue rural**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- Le gouvernement du Canada a recours à la Lentille rurale pour s'assurer que ses politiques, programmes, services et règlements répondent aux besoins des Canadiens qui vivent dans les régions rurales et éloignées.
- Le Dialogue rural guide l'initiative rurale du gouvernement depuis 1998.

**Où allons-nous maintenant?**

- 41 Envisager la création d'un comité consultatif de citoyens ruraux chargé de conseiller le secrétaire d'État.
- 42 Favoriser la participation accrue des organisations rurales et des citoyens ruraux appartenant à différents groupes, notamment les Premières nations, les Métis, les Inuits, les minorités visibles, les jeunes, les femmes et les bénévoles aux activités des Équipes rurales.
- 43 Renforcer le groupe de discussion en direct du Dialogue rural en menant des assemblées générales électroniques comme des séances interactives avec le secrétaire d'État.
- 44 Mener un dialogue régional avec les partenaires en 2001.
- 45 Organiser une autre conférence rurale nationale en 2002.
- 46 Inclure davantage d'articles provenant de la base, en particulier des jeunes, dans le bulletin de nouvelles trimestriel *Le Temps rural*.



## **Enjeu : améliorer la mise en oeuvre de l'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien**

### **Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

- L'Initiative des projets pilotes du Partenariat rural canadien a permis de financer 239 projets novateurs de développement communautaire au Canada depuis trois ans.

### **Où allons-nous maintenant?**

- 47 Traiter dans des délais convenables les demandes des projets pilotes du Partenariat rural canadien.
- 48 Cibler les projets pilotes pour qu'ils s'attaquent à des problèmes clairement délimités et qu'ils répondent à des objectifs bien précis.
- 49 Échanger les résultats des projets pilotes avec les citoyens ruraux par divers moyens, notamment le site Web du Canada rural, le bulletin de nouvelles *Le Temps rural* et les journaux des régions rurales.

Promouvoir le Canada rural comme un endroit où il fait bon vivre, travailler et élever une famille, en reconnaissant la valeur du Canada rural pour l'identité et le bien-être de la nation

**Enjeu : reconnaître le Canada rural et en tenir compte**

**Exemples de ce que nous faisons actuellement :**

Le gouvernement du Canada a pris plusieurs initiatives pour renseigner tous les Canadiens sur le Canada rural et éloigné.

- Statistique Canada a publié plusieurs bulletins sur les questions qui touchent le Canada rural.
- Quarante mille *guides d'enseignement sur le patrimoine agricole du Canada* ont été distribués aux organismes, aux bibliothèques et aux écoles de tout le pays dans le cadre des célébrations de la Journée du patrimoine 2000.

**Où allons-nous maintenant?**

- 50 Recourir aux structures parlementaires pour montrer à tous les Canadiens l'importance du Canada rural et faire valoir les préoccupations des Canadiens ruraux, notamment en déposant le Rapport annuel sur le Canada rural.
- 51 Continuer le Programme d'expositions rurales afin de relier les régions rurales et éloignées au gouvernement du Canada, de leur fournir de l'information sur les programmes et les services fédéraux offerts aux collectivités qui se trouvent en dehors des grands centres et d'encourager le dialogue soutenu avec les Canadiens des milieux ruraux et éloignés.
- 52 Maintenir le dialogue entre le secrétaire d'État et les collectivités rurales et éloignées du Canada et utiliser l'information ainsi acquise pour rehausser l'efficacité de la Lentille rurale.
- 53 S'assurer de faire circuler de bonnes histoires sur le Canada rural à un public plus large, au moyen de messages radiophoniques et d'articles dans les journaux.
- 54 Continuer à travailler avec les organisations non gouvernementales à des initiatives visant à promouvoir le Canada rural.

